ARRONDISSEMENT MONTREUIL SUR MER

ARRETE MUNICIPAL COMMUNE DE CONTES

CANTON AUXI-LE-CHATEAU

Le Maire de la Commune de Contes, Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales Vu le Code Rural Vu le Code de la Route,

Considérant que le déroulement du 3^{ème} Rallye National Tout Terrain des Vallées d'Artois le samedi 28 octobre 2017 entraîne l'emprunt des chemins ruraux sur le territoire de la commune de Contes par les véhicules tout terrain de compétition,

Considérant qu'il est indispensable de veiller à la sécurité des spectateurs, des chasseurs et qu'il est indispensable de prévenir tout accident,

ARRETE

Article 1 : La pratique de la chasse est strictement interdite le Samedi 28 octobre 2017 sur :

- le chemin de Montreuil en limite de territoire avec Cavron-Saint-Martin jusqu'au carrefour avec la rue de la Creuse,
- le chemin du Fond des Pendus,
- le chemin Vert jusqu'au carrefour de la rue du Ménage et du chemin rural,
- le chemin rural d'Offin à Contes jusqu'à la limite du territoire communal,
- le chemin rural de Beaurainville à Cavron-Saint-Martin
- et dans le périmètre de sécurité établi pour le rallye par les organisateurs.

Article 2 : Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie :

- Le Maire,
- Le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Hesdin,
- Monsieur le Président de la Fédération de Chasse du Pas-de-Calais
- Monsieur le Président de la Société de Chasse de Contes

Fait à Contes, le 20 octobre 2017

Le Maire Gérard LEFEBVRE



Mairie de CAVRON-SAINT-MARTIN

Rue de la mairie 62140 CAVRON-SAINT-MARTIN

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de CAVRON-SAINT-MARTIN,

Vu le passage sur la commune du Rallye Tout Terrain des 7 Vallées d'Artois 2017, le Samedi 28 Octobre 2017,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour éviter tout accident,

ARRETE

<u>Article 1</u>: La chasse sera interdite sur toute la commune de Cavron-Saint-Martin, le Samedi 28 Octobre 2017.

Article 4: Monsieur Le Maire de Cavron-Saint-Martin, Monsieur Le Président de La Société de Chasse, La Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais de Saint-Laurent-Blangy sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié en Mairie de Cavron-Saint-Martin.

Fait à Cavron-Saint-Martin, le 19 Octobre 2017

Le Maire, Antoine BOLLART.

SOLVED WAR AND THE SOLVED WAS AN

15-